DÉCRET SUR LES RÉFUGIÉS

Trump met fin aux fonctions du procureur général par intérim des États-Unis

Le président Donald Trump a mis fin lundi soir aux fonctions du procureur général par intérim des Etats-Unis, Sally Yates, après son ordre donné au département de la Justice de ne pas défendre son décret exécutif sur les réfugiés.

La Maison Blanche a réagi rapidement à la décision de Yates, en publiant une déclaration dans laquelle elle avait accusé le procureur général par Interim d'avoir «trahi» le gouvernement américain. Trump a choisi Dana Boente, procureur fédéral, pour remplacer Yates jusqu'à ce que le sénateur Jeff Sessions soit confirmé à ce poste par le Sénat. Le vote de confirmation de Sessions pourrait avoir lieu cette semaine. Dans une lettre adressée lundi aux responsables de ce département ministériel, Sally Yates, a précisé que le ministère de la Justice n'allait pas présenter d'arguments pour défendre l'ordre exécutif de Trump jusqu'à ce qu'il soit convaincu de sa justesse. «Je suis responsable sur le fait d'assurer que les décisions que nous prenons au niveau des tribunaux restent conformes à l'obligation solennelle de cette institution, celle de toujours réclamer justice et défendre ce qui est juste», a écrit Yates dans sa lettre. «A l'heure actuelle, je ne suis pas convaincue que la défense de cet ordre exécutif est compatible avec ces responsabilités et je ne suis pas non plus convaincue que ce décret est légal», a-t-elle soutenu. En vertu d'un décret présidentiel signé vendredi, Trump a arrêté pendant quatre mois le programme d'admission des réfugiés de pays en guerre et interdit pendant trois mois l'arrivée de ressortissants de sept pays musulmans : l'Irak, Iran, Soudan, Syrie Somalie, Libye et Yémen. Son application s'est heurtée samedi à un premier obstacle de la Cour fédérale américaine qui a annulé l'expulsion pour les voyageurs détenteurs d'un visa valide, concernés par ces nouvelles mesures. Dans le sillage de cette affaire, six Iraniens voyageant vers les Etats-Unis ont déjà passé trois nuits bloqués dans la zone de transit de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, en proie à la colère et se sentant humiliés après la soudaine décision de Donald Trump de leur interdire d'entrer dans son pays. C'est «très déroutant», a confié à l'AFP Pedram, un médecin de 33 ans joint au téléphone de la zone de transit de l'aéroport, qui a dit éprouver des sentiments «très contradictoires». Lui et cinq autres personnes, un doctorant et deux couples voulant rendre visite à leurs enfants aux Etats-Unis, ont été sidérés par le décret anti-immigration du président américain interdisant provisoirement l'accès aux Etats-Unis aux ressortissants de sept pays où la population est en majorité musulmane, dont l'Iran. Le groupe, en transit à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, avait quitté Téhéran à bord d'un appareil de la compagnie KLM et devait prendre à Amsterdam des vols vers différentes villes américaines.

«Quand nous sommes partis de Téhéran, on ne nous a rien dit au sujet des nouvelles règles de Trump», a raconté un autre membre du groupe, souhaitant conserver l'anonymat : «ils m'ont donné une carte d'embarquement et tout était OK». Mais quand leur avion a atterri samedi, un employé des services américains de l'immigration «m'a dit que je n'avais pas le droit d'entrer" aux Etats-Unis, a ajouté ce doctorant de 29 ans. Sans visa pour entrer dans l'Union européenne, le petit groupe s'est retrouvé coincé, dormant trois nuits sur les sofas ou les chaises de l'aéroport.

Photo : DR

Sally Yates, procureur général par intérim des États-Unis.

Les employés de KLM leur ont apporté de la nourriture et ont mis à leur disposition un endroit où prendre une douche, mais malgré les visites des employés de l'ambassade et d'avocats néerlandais, les sept Iraniens sont dans l'incertitude concernant la prochaine étape qui les attend.Bien qu'ils puissent embarquer mardi soir à bord d'un avion pour l'Iran, tous n'ont pas encore décidé s'ils retournaient chez eux ou restaient encore un peu, dans l'espoir de continuer leur voyage.

Pedram allait à l'université de Pittsburgh (nord des Etats-Unis) pour y effectuer des recherches sur la pancréatite. Comme les autres, il lui a fallu des mois de stricts contrôles de sécurité pour obtenir son visa. «Je n'imagine pas que quelqu'un puisse autant être éloigné d'une menace terroriste que moi», assure-t-il : «je me considère comme un médecin faisant de la recherche, un travail scientifique». «Je sais qu'il y a beaucoup de politique derrière tout ça, mais pour moi, cela n'a aucun sens !», s'est-il exclamé.

Les députés néerlandais ont eu un débat sur le sujet mardi après-midi, en présence du ministre des Affaires étrangères Bert Koenders : «le chaos dans le trafic aérien que nous observons et cette législation n'aident en aucun cas à lutter contre le terrorisme». «Ce n'est pas efficace et, au contraire, cela divise les gens», a-t-il ajouté. KLM a été «interloquée et surprise, comme toutes les autres compagnies aériennes du monde», quand le décret est entré en vigueur, a réagi un de ses porte-parole, Koen van Zijl.

«Nous ne pouvions tout simplement pas les laisser partir" pour les Etats-Unis, a-t-il par ailleurs regretté en parlant de Pedram et de ses compagnons de voyage après leur l'arrivée à Schiphol.

SYRIE

L'ONU reprend les livraisons de vivres à Deir Ezzor

L'ONU a repris les livraisons de vivres par largages aériens aux habitants de Deir Ezzor, dans l'est de la Syrie, interrompues en raison des violences, a annoncé hier le Programme alimentaire mondial (PAM).

Ces livraisons ont repris dimanche après avoir été suspendues pendant deux semaines en raison des «conditions de sécurité» dans la ville, a indiqué une porte-parole du PAM, Bettina Luescher. L'agence onusienne a précisé avoir repris les opérations après avoir trouvé «une nouvelle zone de largage, plus sûre».

Les opérations de largage d'aide de l'ONU sur Deir Ezzor, entamées en avril 2016, avaient dû cesser le 15 janvier à la suite d'une offensive des terroristes du groupe Daesh, qui leur avaient permis de prendre le contrôle de la zone de largage. Assiégés par l'EI depuis le début de 2015, quelque 93 000 habitants de Deir Ezzor ont survécu dans la partie sous contrôle du gouvernement syrien, qui représente un tiers, grâce notamment aux largages aériens d'aide humanitaire effectués par les autorités syriennes, mais aussi la Russie et l'ONU.

Depuis avril 2016, le PAM a effectué 179 largages aériens sur Deir Ezzor, acheminant au total plus de 3 340 tonnes de vivres et d'aide humanitaire.

PALESTINE

Les élections municipales fixées au 13 mai

Le gouvernement palestinien a fixé mardi au 13 mai la tenue des élections municipales, suspendues à l'automne, a indiqué un ministre, assurant qu'elles auraient lieu en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza. Aucune élection n'a été organisée en même temps dans les deux territoires palestiniens depuis 2006, et ce dernier rendez-vous électoral avait été finalement suspendu. La justice à Ramallah avait estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour un scrutin à Ghaza, sous contrôle du mouvement de résistance Hamas depuis juin 2007.

Mardi, Hussein al-Aaraj, ministre des Collectivités locales, a annoncé que les municipales «se tiendront le 13 mai en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza».

YÉMEN

Échange de prisonniers entre Houthis et armée

Les forces du gouvernement yéménite et le mouvement armé dit Houthis ont échangé des prisonniers dans le centre du Yémen après une médiation tribale, a annoncé hier l'un des négociateurs.

«Cinquante-huit Houthis capturés dans la province d'Al-Jawf (nord) ont été échangés contre 54 de nos partisans, favorables au gouvernement et originaires de cette même province», a déclaré l'un des médiateurs, Abdallah al-Achraf, cité par des médias.

L'échange a eu lieu dans la région de Qania, à la frontière entre les provinces de Baïda et de Marib, dans le centre du Yémen, a-t-il précisé.

En juin 2016, les Houthis avaient annoncé avoir unilatéralement libéré plus de 270 partisans du gouvernement, qu'ils détenaient depuis plusieurs mois.

L'annonce avait fait suite à un échange à Taëz (sud-ouest) de 194 prisonniers entre les forces progouvernementales et les Houthis à la faveur d'une médiation tribale.

Peu d'échanges de prisonniers ont eu lieu depuis que la guerre a éclaté au Yémen en septembre 2014 avec l'entrée des Houthis dans la capitale Sanaa.

Le conflit a connu une escalade en mars 2015, avec l'intervention d'une coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite. Depuis cette date, plus de 7.400 personnes ont été tuées et près de 40.000 blessées au Yémen, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Un coordinateur humanitaire de l'ONU, Jamie McGoldrick, a lui avancé un bilan de 10.000 civils tués.

ATTRIBUÉ À BOKO HARAM

Attentat meurtrier dans le nord du Cameroun

Des morts ont été dénombrés suite à un attentat suicide attribué au groupe terroriste Boko Haram survenu hier au marché de Doublé, dans l'Extrême-Nord du Cameroun, ont rapporté des médias citant des sources sécuritaires et communautaires.

Le mardi est jour de marché périodique dans cette localité proche de la frontière avec le Nigeria. Cette activité attire une grande affluence, visée par un kamikaze présumé qui a fait exploser sa charge au milieu d'une foule bigarrée dans la matinée, causant un massacre assimilé à un «carnage», a rapporté un témoin cité par l'agence Chine nouvelle.

Le bilan de l'attaque s'élèverait à «au moins seize morts et presque autant de blessés, évacués à l'hôpital de Mora (la ville à laquelle la localité de Doublé est rattachée)», a indiqué cette source, évoquant une confusion autour des informations relatives à cet attentat attribué à Boko Haram. Des sources sécuritaires citées par Cameroon Radio and Television (CRTV), l'office de radio et télévision public, dans son édition du journal télévisé de la mi-journée mardi ont, quant à elles, fait part d'une simple tentative d'attentat déjouée à Doublé, où trois kamikazes présumés ont été tués après avoir été repérés en voulant activer leurs charges.

Une victime civile est aussi déplorée, puis sept blessés, d'après l'information du média gouvernemental, sans donner des précisions sur les circonstances de la tentative d'attentat et l'identité de ses auteurs.